



La Ville de Colmar
Ville : 70 251 habitants
Chef lieu du département du Haut-Rhin
Recrute
pour le service de la Maintenance
un maçon-carreleur à temps complet (h/f)

Missions :

Sous la responsabilité de la hiérarchie administrative, vous effectuerez les missions principales suivantes:

- réalisation d'ouvrages neufs (pierres, briques) de gros-œuvre
- maintien des ouvrages de maçonnerie ou de béton
- réalisation de divers travaux de maçonnerie (enduit, scellement, fixation)
- réalisation de petits travaux de terrassement de fondation ou de démolition, de carrelage et faïence et de couverture
- construction de cloisons à base de plâtre ou cloisons sèches
- diagnostic et contrôle des équipements relevant de sa spécialité
- travaux d'entretien courant des équipements et tout le matériel lié à sa spécialité (perforateur, disqueuse, tronçonneuse)
- montage d'échafaudages
- travaux en hauteur avec nacelle
- Activité(s) complémentaire(s)
- participation aux préparations des manifestations (montage de podium, d'estrades..)
- transport de matériel

Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service

Profil :

cadre d'emplois des adjoints techniques

- CAP de maçon-coffreur et / ou Carrelage et/ou plâtrerie
- Connaissance du dessin technique
- Permis B obligatoire
- Le permis poids lourds serait un plus

Savoir-faire et qualités :

- Connaître les techniques et matériaux : gros œuvre et carrelage dans sa globalité idéalement plâtrerie
- maîtriser les normes de sécurité liées au poste de travail
- savoir lire un plan lié à sa spécialité
- appliquer les normes et techniques de mise en œuvre de matériaux et matériels
- sélectionner le ou les matériaux adaptés
- tracer, découper et assembler les différents éléments
- assurer la pose et la finition des éléments
- manier différents matériaux : béton, brique, carrelage, plâtre
- coordonner son intervention avec différents corps de métier
- savoir rendre compte
- prendre des initiatives d'intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif dans la limite de ses capacités techniques

Spécificités du poste :

38,30 h réparties du lundi au vendredi : 7h-11h45—13h45-16h45, le vendredi 16h30

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser, avant le **31/08/2017** à :

Monsieur le Maire de la Ville de Colmar
Direction des Ressources Humaines
B.P 50528
68021 COLMAR CEDEX